

Ségolène Roederer — Québec Cinéma « Faire vivre la marque des Jutra ... »

Guilhem Caillard

Numéro 283, mars-avril 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/68687ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Caillard, G. (2013). Ségolène Roederer — Québec Cinéma : « Faire vivre la marque des Jutra ... ». *Séquences*, (283), 8–9.

Ségolène Roederer | Québec Cinéma

« Faire vivre la marque des Jutra ... »

L'ancienne directrice générale des Rendez-vous du cinéma québécois, Ségolène Roederer, a récemment pris la barre de Québec Cinéma, le nouvel organisme faisant la promotion du cinéma d'ici. Parmi ses priorités: les fameux Jutra, dont la cérémonie annuelle récompense les artistes et artisans de l'industrie cinématographique québécoise. Retour sur le chemin parcouru par cet événement et sur les défis qui s'imposent.

Propos recueillis par **Guilhem Caillard**



À l'origine, il y avait les Prix Guy-L'Écuyer, créés en 1987. Puis un vide, avant la création de l'appellation Jutra. Aujourd'hui, quinze ans après, quelle est la place de cet événement dans la sphère culturelle québécoise?

À l'époque, les prix remis pour célébrer le cinéma québécois avaient lieu dans le cadre du festival des Rendez-vous. Il s'agissait de saluer les corps de métiers importants: critique, réalisation, scénario. Différentes distinctions se sont ajoutées. Les organisateurs voulaient en faire un événement télévisé. On a donc appelé ça La Grande Nuit du Cinéma. La chaîne TVA a d'abord diffusé la cérémonie avant que Radio-Canada ne prenne le relais. Aujourd'hui, les taux d'écoute ne sont pas mauvais et se maintiennent. Les Jutra sont moins populaires que les galas de musique comme l'ADISQ ou les Gémeaux qui récompensent le secteur de la télévision. Nos moyens sont plus modestes, mais la cérémonie a vraiment un succès dans la mesure où elle est encore jeune. Le Jutra est une distinction reconnue comme une marque réelle; un film honoré de ce prix a une valeur, même au niveau du grand public. C'est une reconnaissance qui existe totalement.

Cette année, la cérémonie ne sera plus seulement accessible aux professionnels: le grand public peut acheter des places.

Québec Cinéma souhaite faire vivre la marque des Jutra pendant toute l'année. La cérémonie doit être davantage reprise par le public, un peu à la façon des Oscars. Il reste du travail, mais nous sommes sur la bonne voie, malgré la difficile popularité du cinéma québécois. On parle beaucoup de la crise: c'est une crise de guichets, en lien avec cette distribution si spéciale pour nos films qui peuvent coûter des millions de dollars, mais ne restent à l'affiche que très peu de temps. Le box-office ne correspond pas aux revenus nécessaires pour une salle qui fait face à une offre

américaine. La télévision est intégrée dans la vie quotidienne; avec le cinéma, la réalité du produit est autre. Dès l'annonce des finalistes des Jutra, nous aimerions créer un buzz et envisager des ressorties en salles, soutenues par de grosses campagnes promotionnelles. La nomination de *Rebelle* dans la catégorie du meilleur film en langue étrangère aux Oscars a bien donné l'envie à des centaines de Québécois de revoir le film.

En 2011, les Rendez-vous et les Jutra se sont inscrits dans une démarche étendue, plus entière, sous le chapeau de Québec Cinéma. Cette fusion était devenue nécessaire?

Pris séparément, les deux organismes avaient leurs forces; réunies, elles sont décuplées. Les Gémeaux sont produits par l'Académie Canadienne qui mène des actions annuelles. La difficulté qui existait dans l'ancienne façon d'organiser les Jutra était qu'il s'agissait d'un organisme créé juste à cet effet. Ledit organisme rassemblait cependant autour de la table les associations professionnelles du milieu cinématographique québécois: réalisateurs, techniciens de l'image et du son, acteurs, auteurs... Ces associations restent aujourd'hui en charge de l'organisation des votes et du déroulement des processus de sélection des œuvres, mais dans le contexte d'un organisme – Québec Cinéma – qui mène beaucoup d'autres actions.

Avec le système des Jutra, vous semblez beaucoup tenir au maintien des deux tours dans le système de votation.

Pour le meilleur film en langue étrangère, les Oscars fonctionnent en trois étapes. Il existe plein de variantes possibles. Au Québec, le changement a eu lieu il y a quatre ans. C'est assez simple: deux tours. Un jury formé des membres choisis des associations siégeant sur notre Comité de représentation professionnelle (CRP) fait un premier vote; s'ensuit le vote universel étendu à tous les membres de ces associations, soit environ 6500 professionnels de l'industrie. Cette année, nous avons doublé le nombre de jurés du premier tour. Les artisans d'une même profession – deux monteurs par exemple – peuvent apporter des façons différentes de voir le même métier. Québec Cinéma ne détermine pas un jury: ce sont les associations membres du CRP qui proposent les noms de ces gens-là, avec pour intérêt de représenter au mieux l'ensemble de leurs adhérents dans leur diversité.

Québec Cinéma n'est pas une académie. À quasiment aucune étape, la structure reçoit de l'argent pour le financement de l'événement. Pourquoi ne pas instaurer un système d'adhésions payantes pour les membres? D'abord, il y a un principe de base auquel le CRP, entériné



par Québec Cinéma, tient beaucoup. Nous ne faisons pas d'inscription payante des films pour qu'un producteur n'ait pas le pouvoir de choisir de miser (par des moyens financiers) sur un de ses titres plus qu'un autre, même si l'on demeure dans une aventure promotionnelle. Les prix Écrans canadiens (anciennement les Génies), équivalents canadiens des Jutra, ont un système d'inscription payante, pas nous. Par contre, il est vrai que nous allons devoir réfléchir sur nos sources de financement. Tout est ouvert et nous étudions divers modèles à travers le monde. Cette année, nos travaux ont porté sur la réévaluation des systèmes de choix des finalistes. Sans changer les règles de base (par exemple, un film doit être majoritairement québécois pour accéder à la course), nous avons mené une vaste opération de précision. La SPACQ (auteurs et compositeurs) a demandé des règles plus drastiques, réclamant un certain pourcentage de musique originale dans un film pour entrer dans la course. En somme, nous avons mis noir sur blanc des choses. C'était un premier pas essentiel qui ouvre sur de nouveaux chantiers. En 2014, l'une des préoccupations principales sera le financement de Québec Cinéma et des Jutra.

Le montage d'un comité tel que le CRP, qui détermine chaque année le visage des Jutra et représente une telle variété de corps de métiers, doit être une tâche ardue...

Le CRP est la grande force de cette organisation. Éventuellement, je voudrais qu'il ne réfléchisse pas qu'aux Jutra, mais aussi aux questions relatives à la promotion et la défense du cinéma québécois. Être capable de réunir, sur une base régulière, tous les acteurs du milieu autour d'une même table est un atout majeur. Ce CRP ne fait pas de la gouvernance: Québec Cinéma se charge des questions de gestion et de financement. Les professionnels convoqués savent pourquoi ils le sont et ils laissent tomber leurs armes à la porte. Les associations veulent représenter leurs membres pour travailler ensemble sur un projet.

Cette année, le vote est étendu à l'Association des propriétaires de cinéma et à l'Association des cinémas parallèles. Il y a une volonté

d'ouverture, mais jusqu'à quelle hauteur? On pense aux critiques qui ne sont pas représentés dans le CRP (via l'AQCC).

Tout le monde peut saisir ce projet. Il existe beaucoup d'associations professionnelles au Québec. Nous avons décidé de nous limiter aux entités directement liées à la production et la diffusion d'un film, comme le Regroupement des distributeurs indépendants. Notre réflexion est prudente; il faut préserver un système viable et logique. Idéalement, on pourrait rêver que tous ceux qui s'intéressent au cinéma québécois puissent voter... Pour l'instant, nous avons d'autres façons d'impliquer les personnes compétentes: le jury de présélection du meilleur documentaire est géré par Doc Québec, qui est une association majeure. Marco de Blois, conservateur-programmateur de la Cinémathèque québécoise, siège cette année sur le jury des films d'animation. Nous n'en sommes qu'aux débuts.

On connaît le succès relatif de Cinéma du Québec à Paris, un festival voué à la représentation des films québécois à l'étranger, tandis que le bureau européen de la SODEC a fermé ses portes. Qu'en est-il de l'engagement international de Québec Cinéma?

Le volet international est compliqué. La Loi sur le cinéma a confié la responsabilité de la représentation des films à l'étranger à la SODEC. Nous ne sommes pas là pour faire de la compétition à notre partenaire public numéro un. Cela dit, le fait de créer Québec Cinéma permet de mener plus d'actions. Les Rendez-vous du cinéma québécois misent sur des délégations internationales plus importantes, comme ce fut le cas en 2012, pour le 30^e anniversaire, où nous avons reçu un nombre record d'invités étrangers. Nous voulons intégrer les réseaux des *Québec studios* dans les universités américaines; il y a des possibilités qui ne sont pas directement liées à l'industrie, mais qui peuvent – en relevant de l'action culturelle – déboucher sur des résultats probants. Nous voulons devenir un organisme internationalement réputé pour être en mesure d'apporter un appui lorsqu'un projet autour du cinéma québécois voit le jour. Notre expertise évolue et nous sommes toujours prêts à la partager. ☺